

# A Bercy, dans le pays...



**les raisins de la galère !  
les raisons de la colère !**

**Les raisins de la colère se multiplient partout dans le pays.**

**Et l'approche du printemps pourrait bien être l'heure de leur cueillette et de leur fermentation.**

Il y a la place et convergence d'intérêts avec les mobilisations à Bercy et en particulier à la DGFIP frappée d'un projet de grand déménagement avec la création d'agences comptables, la constitution de services départementaux (SPF, SIE, la disparition programmée des SIP...), l'accueil itinérant ou ponctuel dans les maisons de service au public, le transfert du plan cadastral à l'IGN et les conséquences de la « géographie revisitée »...

## Retour à l'« ordre libéral »

Non seulement le président de la République ignore la mobilisation des gilets jaunes qui se poursuit depuis plus de cinq mois, mais il occupe les écrans des chaînes télévisuelles d'information en continu. Celles-ci mettent en scène et surexposent un « *grand débat national* » dont il est pourtant difficile de prétendre qu'il mobilise les foules.

Pour tenter de freiner la mobilisation dans la rue et sur les lieux de travail sous des formes multiples, le gouvernement développe un arsenal législatif qui menace de transformer tout.e manifestant.e en potentiel casseur. Une autorité administrative, non indépendante, le préfet, a le pouvoir de restreindre le droit de manifester de manière préventive, sans qu'aucun acte répréhensible n'ait été commis.

Les raisons qui alimentent un mécontentement de plus en plus généralisé sont pourtant profondes. Elles s'ancrent dans les mobilisations des dernières années.

Elles contestent fondamentalement « l'ordre libéral », celui qui allie libéralisme économique et autoritarisme dans la décision politique, celui qui libère l'Entreprise de toute contrainte liée à l'intérêt général et retire toute protection au salarié.e. **Un projet somme toute qui aurait bien convenu à Louis Philippe ou Napoléon III...**

## Comme un parfum de « guerre sociale »

Les lois Travail ont ouvert la voie en 2016 et 2017. Aujourd'hui, en plein débat national, comme si ses conclusions étaient écrites par avance, le secrétaire d'État auprès du ministre de l'action et des comptes publics, Olivier Dussopt, annonce le dynamitage de la Fonction Publique et confirme la suppression de **120 000 postes d'ici 2022 !**

Si le projet de loi aboutit, les fonctionnaires seront contraints au changement de poste, de résidence, d'administration voire de statut. Les instances de dialogue social seront affaiblies avec la suppression des CAP (un détachement d'office pour suivre une mission externalisée sera dès lors possible sans contrôle de la CAP), et la fusion des CT et CHSCT, le développement de la rémunération au mérite met en concurrence les agent-e-s, encore aggravée par un recrutement important de contractuel-le-s.

Tout ceci a certes des conséquences pour les fonctionnaires mais également pour les administré.e.s et usager.e.s du service public. Car cette flexibilité, pour les agent.e.s du service public qui demain ne pourraient plus en être, signifie, pour celles et ceux des habitant.e.s de ce pays qui n'ont que ce seul patrimoine, la perte du droit à une vie décente et à une autonomie qui les garantit par l'intérêt général contre les intérêts particuliers du capital.

Le gouvernement s'évertue à faire des fonctionnaires les boucs émissaires des difficultés de la majorité de la population. Cette même majorité mesure bien ce que la dépense publique doit aux cadeaux fiscaux et sociaux aux détentrices et détenteurs de capitaux, trop souvent spéculatifs, et aux plus riches dont nous serions censé.e.s bénéficier par ruissellement de la richesse... La gravité sociale n'a rien à voir avec la gravité physique... L'écoulement ne s'y fait pas forcément dans le même sens ! Quant à lui, le service public alimenté par l'impôt progressif est un véritable ruissellement redistributif de la richesse !

## Un point de rupture social ?

Le gouvernement ignore là encore qu'un des ressorts de la mobilisation issue à l'automne 2018 des « territoires dits périphériques », milieu rural, petites et moyennes villes, y est le recul des services publics et les conséquences sur le pouvoir d'achat de leurs habitant.e.s. L'éloignement du service public, quand ce n'est pas sa privatisation, est un coût supplémentaire que la promesse autrefois vantée de l'accès à la propriété individuelle de sa maison ne compense plus. Les raisons de la colère s'alimentent des raisins de la galère numérique.

Ce n'est pas moins de service public que veulent les habitant.e.s de ce pays ni d'un service public au rabais. C'est d'un service public qui répond à leurs attentes d'un accueil humain dont ils ont besoin. Le gouvernement fait semblant de le comprendre en proposant des ersatz ou substituts qui n'offrent aucune garantie d'expertise immédiate et renvoient à un long cheminement que d'aucun pourrait dès lors s'amuser à qualifier d' « administratif »... « Administratif » ne signifie pas Fonction Publique puisque chacun.e d'entre nous est déjà confronté.e aujourd'hui aux dédales avec les prestataires privés qui le remplacent de plus en plus souvent. Mais là il s'agit d'alimenter la rémunération des rentier.e.s du capital...

## A Bercy, la mobilisation est également de rigueur !

A **Solidaires Finances**, mais pas que, nous ne cessons de dire que **les missions dépendant des ministères économiques et financiers sont au cœur de l'État**. En effet, elles sont encore censées garantir toute une série de contrôles au service de l'intérêt général alors que nos missions touchent aux intérêts attachés à l'Entreprise et à ses actionnaires.

Perte d'une statistique publique permettant aux citoyen.ne.s de s'assurer de choix indépendants d'intérêts particuliers, recouvrement de l'impôt confié à des entreprises qui seront tentées d'en faire une arme de chantage pour une fiscalité allant dans le sens de leurs intérêts, contrôle de la dépense publique délaissée alors que les collectivités locales représentent un important marché d'autant plus potentiellement lucratif, risques industriels et environnementaux et risques liés à la circulation des marchandises sans possibilité de contrer les menaces les plus sérieuses pour les citoyens et les consommateurs, le démantèlement des administrations de Bercy est déjà à l'œuvre... **L'intérêt général fait aujourd'hui obligation de s'y opposer et de l'interdire.**



Entre les revendications de justice sociale et fiscale des « gilets jaunes », celles de la journée du 8 mars pour l'égalité femme-homme, celles des agent.e.s de la DGFIP notamment les 14 mars et 28 mars, celles portées par les grévistes et les marcheurs.euses pour le climat des 15 et 16 mars et celles que portera le mouvement interprofessionnel du 19 mars dans une volonté de construire un mouvement social d'ampleur faisant le lien entre les différentes expressions d'un mécontentement commun toutes ces dates doivent égrener la généralisation de la mobilisation.

Dans et hors la DGFIP, dans et hors Bercy, dans la rue, sur les places et dans les entreprises et services généralisons et reconduisons la grève dans un mouvement qui stoppe et inverse des décennies de remise en cause de notre modèle social et de l'intérêt général !